



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CGB/SG/CIPM/2024  
DU 12 MARS 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À MBONGA, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT  
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2024

### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À MBONGA, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 Travaux préliminaires ;
- Lot 200 Terrassements ;
- Lot 300 Fondations ;
- Lot 400 Béton armé en élévation ;
- Lot 500 Maçonnerie ;
- Lot 600 Enduits, chapes, revêtement ;
- Lot 700 Faux plafonds;
- Lot 800 Charpente et couverture ;
- Lot 900 Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Lot 1000 Électricité ;
- Lot 1100 Plomberie, sanitaire et VRD ;
- Lot 1200 Peinture;
- Lot 1300 Assainissement.

### 3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé du projet	Coût prévisionnel TTC
01	Construction d'un centre de santé intégré dans la localité de Mbonga, dans la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est	50 000 000 (Cinquante millions) de Francs CFA

### 4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2024.

♦ Imputation : 58 40 047 06 641216 464211 611 ; 700

## 6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de GAROUA-BOULAÏ**, au Secrétariat Général de la **de la Commune de GAROUA-BOULAÏ** TEL : **674 489 333 ; 699 432 843**, sise au quartier BINDIKI, sur présentation d'une quittance de versement pour chaque lot à la **Recette Municipale de la Commune de GAROUA-BOULAÏ**, d'une somme non remboursable de **Cinquante-cinq mille (55 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de GAROUA-BOULAÏ**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : **694 58 45 46/666 005 440**, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

## 8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : **694 58 45 46/666 005 440**, sise au quartier BINDIKI au plus tard le **09 AVR 2024** à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/C.GB/SG/CIPM/2024**  
**DU 12 MARS 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN**  
**CENTRE DE SANTÉ INTEGRE à MBONGA, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT**  
**DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Garoua-Boulai** le **09 AVR 2024** à **11 heures** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulai**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité Vingt cinq millions (25 000 000) .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise .....Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.**

## 12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel, soit **Un million (1 000 000) FCFA**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

#### 14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 15- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

#### 16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : **694 584 546/666 005 440**, sise au quartier BINDIKI

#### AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/GB;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

Garoua-Boulai, le **1-2 MARS 2024**

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)



*Adamou Abdou*